Nombre de membres afférents au Comité syndical	62
Nombre de membres en exercice	62
Nombre de membres présents	38
Nombre de membres ayant donné pouvoir	3
Nombre de voix représentées	207,3

Délibération n° : **26.06.03**

Date de convocation : 28 août 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six
Le 8 septembre à 09 heures 30

Le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Conformément aux dispositions en vigueur, celui-ci ouvre la séance et constate que le quorum prévu par l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales est atteint et que le Comité syndical peut, en conséquence, valablement délibérer.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ASTRUC Alain		3,3	X		
BARBÉRIO Daniel		3,3		X	ROUX Christian
BENDER Géraldine		3,3		X	
BIZY Dominique		3,3		X	
BLANC Françoise		3,3	X		
BONHOMME Isabelle		3,3		X	
BONICEL Bernard		3,3		X	
BORGES Jorge		3,3		X	
BOUNIOL Lionel		3,3	X		
BOUSSUGE Daniel		3,3	X		
BRUGERON Jean-Noël		3,3	X		
BRUNEL-GILARDIN Hélène		3,3		X	
CABIROU Christian		3,3	X		
CASTAN Emmanuel		3,3	X		
COLLANGE Jean-François		3,3		X	ASTRUC Alain
CONFORT René		3,3	X		
CORNUT Séverine		3,3	X		
DE MAIO Danielle		3,3		X	
DUVERT Frédéric		3,3	X		
GACHE Christophe		3,3	X		
GERBAL Anselme		3,3	X		
GONZALEZ Didier		3,3	X		
GRANIER François		3,3			
GRASSET Serge		3,3	X		
HERRARD David		3,3	X		
ITIER Jean-Paul		3,3		X	
JAFFUEL Ludovic		3,3	X		
LACOMBE Françoise		3,3		X	
LONGEAC Daniel		3,3		X	
MALHERBE Éric		3,3		X	
MALZAC Claude		3,3	X		
MAURIN Olivier		3,3	X		
MICHEL Jean-Luc		3,3	X		
NOUET Nathalie		3,3		X	
PAGÈS Manuel		3,3	X		

.../...

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PALMIER Cédric		3,3		X	
PASCON Christian		3,3	X		
PLAGNES Laurent		3,3		X	
POURQUIER Jean-Paul		3,3	X		
PRADEILLES Christophe		3,3	X		
RECOULY Jacky		3,3	X		
ROLLAND Claude		3,3	X		
ROUX Christian		3,3	X		
SARTRE Francis		3,3	X		
SOULIER Alain		3,3		X	BRUGERON Jean-Noël
SOULIER Samuel		3,3		X	
SYLVAIN Pierre-Emile		3,3	X		
TEISSIER Michel		3,3	X		
TUFFERY Julien		3,3		X	
VAYSSIER Jean-Louis		3,3		X	
VEDRIN Valérie		3,3	X		
VINCENT Antoine		3,3	X		
Déléguées des communes urbaines					
BOULARD Audrey	Mende	25,9	X		
PIC Jérémy	Marvejols	10,5		X	
Délégués des EPCI					
DE LESCURE Jean	CC Mont-Lozère	6,6	X		
FOLCHER Olivier	CC du Gévaudan	10,7		X	
GIOVANNACCI Daniel	SM Environnement Sud Lozère	13,0	X		
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	16,3	X		
PAS Valérie	CC Cœur de Lozère	16,8	X		
PROUHÈZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	7,7	X		
SAINT-LÉGER Francis	CC Randon Margeride	4,9		X	
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8,8	X		

* Les délégués représentant les communes rurales disposent à parts égales des 170,5 voix attribuées à cette catégorie de membres, soit 3.3 voix par délégué(e) avec un arrondi au dixième de voix.
Pour les trois collèges, les calculs de pondération sont effectués avec le même arrondi au dixième de voix.

Monsieur Christian ROUX a été nommé secrétaire de séance.

ORGANISATION DES INSTANCES DU SDEE
Mise en place des commissions de travail "Énergie et Réseaux" et "Eau et Environnement"

Monsieur le Président indique aux membres du Comité syndical qu'afin d'accompagner les travaux du Syndicat et favoriser l'implication des délégués dans les différents domaines relevant de ses compétences, il est proposé la création de commissions de travail thématiques.

Ces commissions ont vocation à approfondir les sujets relevant de leur champ de compétence, à faire remonter des besoins d'ingénierie ou d'animation des collectivités adhérentes, à formuler des propositions et à contribuer à la préparation des décisions du SDEE.

Le tableau ci-dessous précise le périmètre de chacune de ces commissions, le nom de l'élu référent qui sera en charge de leur animation et celui des élus désignés ou ayant manifesté leur intérêt pour participer à ces groupes de travail.

Commission	Compétences	Membres
Énergie et Réseaux	✓ Organisation du service public de distribution et de fourniture d'**électricité** et le suivi du cahier des charges de concession ✓ Développement des actions d'**efficacité énergétique**, des **énergies** et de la **chaleur renouvelable** ✓ Organisation des activités **éclairage public**, **mobilité décarbonée**, **voirie** et **cartographie des réseaux**	Élu référent : **Emmanuel CASTAN** Membres : ✓ **Bureau syndical** ✓ **Commission Consultative de l'Énergie** ✓ **Géraldine BENDER** ✓ **Audrey BOULARD** ✓ **Lionel BOUNIOL** ✓ **Daniel BOUSSUGE** ✓ **Didier GONZALEZ** ✓ **Serge GRASSET** ✓ **David HERRARD** ✓ **Françoise LACOMBE** ✓ **Christian PASCON** ✓ **Pierre-Émile SYLVAIN** ✓ **Michel TEISSIER**
Eau et Environnement	✓ Organisation et développement des activités **eau et assainissement** ✓ Organisation du service de collecte et de traitement des **déchets ménagers**	Élu référent : **Jean DE LESCURE** Membres : ✓ **Bureau syndical** ✓ **Représentants d'EPCI concernés** ✓ **Françoise BLANC** ✓ **Lionel BOUNIOL** ✓ **Séverine CORNUT** ✓ **David HERRARD** ✓ **Ludovic JAFFUEL** ✓ **Valérie PAS** ✓ **Christian PASCON** ✓ **Christophe PRADEILLES** ✓ **Henry PROUHÈZE** ✓ **Jean-Claude SALEIL** ✓ **David SOULIÉ** ✓ **Pierre-Émile SYLVAIN** ✓ **Antoine VINCENT**

Des personnalités extérieures ou représentants des partenaires du Syndicat, notamment toute personne dont l'expertise peut utilement contribuer aux travaux de chaque commission, peuvent également être associées à ces groupes de travail.

Les commissions pourront se réunir en fonction des besoins et de l'actualité des sujets relevant de leur champ d'intervention. Leurs travaux auront vocation à alimenter la réflexion du Syndicat et à contribuer à la préparation des décisions du Comité syndical et du Bureau, sans disposer d'un pouvoir décisionnel propre.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DÉCIDE de procéder à la création des commissions de travail "Énergie et Réseaux" et "Eau et Environnement" selon les modalités ci-dessus**.**

.../...

Délibération n° : **26.06.03**

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC

Le Secrétaire de séance
Christian ROUX

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE ET D'EQUIPEMENT DE LA LOZÈRE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
048-254800022-20260908-260603bis-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/09/2026